

**TRES IMPORTANT : Dernier délai demain Jeudi 24
Décembre 2015 pour poster votre candidature
aux élections du 23 Janvier 2016.**

CONGÉS DU SECRETARIAT DE LA LIGUE :

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Amandine TESSIER sera en congés du Jeudi 23 Décembre 2015 au soir au Lundi 4 Janvier 2016 au matin.

Pour toutes urgences, veuillez contacter le Président de la Ligue au 03.24.58.30.29 ou au 06.84.12.89.70.

FORMATION :

Une formation OCS/OCD 2^{ème} DEGRE MOTO CROSS aura lieu à Reims le Samedi 6 Février 2016 avec Joël FAIVRE.

Une formation OCP 1^{er} Degré MOTO CROSS aura lieu dans l'Aube le Vendredi 5 Février 2016 au soir avec Michel SOT.

Si vous souhaitez participer à l'une de ces formations, merci de me l'indiquer par mail nathalie.lmca@wanadoo.fr ou par tél : 06.77.38.76.11





Compte rendu de la réunion du Comité Directeur de la LMCA Le 18 Décembre 2015 à Sainte Ménéhould

Etaient présents :

- Mr TOURTE Jean Pol (Président)
- Mr FAIVRE Joël (Vice-Président)
- Mr SOT Michel (Vice-Président)
- Mr GIRAUX Michel (Trésorier)
- Mr DELANDHUY Jean Noel (Secrétaire Général)
- Mr CHAPLAIN Laurent (Membre)
- Mr DUBOIS Didier (Membre)
- Mr FRIQUET Joël (Membre)
- Mr GABREAUX Mickaël (Membre)
- Mr LAROSE Didier (Membre)

- Mr SEGUIN Philippe (Membre)
- M. SIMON Alain (Membre)
- M. CHEURLIN Nicolas (Membre)
- M. DUBUS Thierry (Membre)
- Mr TAVENAUX Olivier (Membre)

Invités :

- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)
- Mr LEVEQUE Gérard (Contrôleur aux comptes)
- Mme RONFLETTE Emilie (Vice-Présidente du Collège Educatif)

- M. COLLADO Anthony (Membre de la Commission de Moto-Cross)
- Mme SEGUIN Sandrine
- Mr TOULMONDE Pascal (Président du TEAM MENOUC)

Absents excusés :

- Mr DUJANCOURT Ludovic (Membre)
- M. MICHAUDET Cyril (Membre)
- M. RAGUET Patrick (Membre)
- M. VIGREUX Jean Marc (Membre)

Jean Pol TOURTE ouvre la séance à 19h10. Le Président rappelle que ce Comité Directeur est le dernier avant les élections du 23 janvier 2016. Il remercie tous les membres et les Présidents des commissions pour le travail accompli pendant ces 4 années et précise qu'il y aura bientôt un nouveau Président de la Ligue. Il insiste sur le fait que les candidatures à tous les postes doivent parvenir au secrétariat avant le 25 décembre, en recommandé avec accusé de réception.

Comité Directeur du 3 Octobre 2015 :

Jean Pol TOURTE demande aux membres s'ils ont des observations sur le compte rendu du Comité Directeur qui s'était déroulé le 3 Octobre 2015.

Les membres n'ont aucune remarque à faire et entérinent à l'unanimité le compte rendu.

Trésorerie :

Michel GIRAUX explique qu'au 31 Octobre 2015 (date de clôture de la comptabilité pour l'année en cours), le compte de résultat présente un solde positif de 1346,19 €. Tout en sachant qu'il reste à déduire la facture du chronométrage de la Besace réalisé par la Ligue de Lorraine et d'autres factures comme celle de l'école de Trial.

Michel GIRAUX propose aux membres de regarder le tableau de répartition de la convention entre la FFM et la Ligue. Il souhaite un vote pour accepter cette répartition car il n'a pas eu toutes les réponses lors de l'envoi par mail.

Vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 16.

Michel GIRAUX demande à Thierry DUBUS le coût de revient d'un CASM à un formateur. Thierry Dubus répond qu'en dessous de 15 c'est un forfait de 200 € et à partir de 15 c'est 15 € par CASM. Pour le guidon c'est 20 €.

Formation 1^{er} Secours : Michel GIRAUX demande où en est la formation ?

Philippe SEGUIN répond qu'à la dernière réunion, Ludovic DUJANCOURT avait dit qu'il s'en occuperait, mais il n'a pas souhaité continuer donc Philippe a demandé à Amandine TESSIER une feuille d'émargement des candidats. Amandine TESSIER a lancé un appel sur une lettre de la Ligue mais seule Emilie RONFLETTE a répondu favorablement.

Jean Pol TOURTE explique qu'il s'est renseigné de son côté car son gendre est pompier, mais pour la fin d'année 2015, le délai était trop court.

Concernant les budgets prévisionnels des différentes commissions, Michel GIRAUX les a tous reçus.

Vie de la Ligue :

Comité Directeur FFM : 05/12/2015 :

Joël FAIVRE rappelle que les Ligues doivent absolument distribuer la somme qui leur est accordée par la convention entre la FFM et les Ligues. Dans le cas contraire, la FFM ne versera plus cette subvention les années suivantes.

Les assurances des manifestations n'augmentent pas pour 2016. La FFM continue de travailler avec GRAS SAVOYE et les clubs devraient bientôt recevoir une nouvelle grille tarifaire.

Michel GIRAUX informe que l'on peut organiser les essais libres d'une manifestation le samedi en payant l'assurance 1 journée, malgré tout, les frais, tels que le médecin, les ambulances... restent à payer sur deux jours. C'est ce que Michel va faire pour son Moto-cross à Poulangy et cela va lui permettre de prendre une catégorie supplémentaire.

Joël FAIVRE parle du stage de formation à Reims avec Nicolas LANGUE. A ce sujet, Jean Pol TOURTE a eu un appel téléphonique au sujet d'un stage de Nicolas LANGUE qui devait se dérouler sur un terrain privé non homologué dans la Marne pendant les vacances scolaires de Noël. Jean Pol s'est donc renseigné à la FFM si les pilotes étaient assurés par le Breveté, le service juridique lui a répondu que non car c'est un circuit. Il a donc contacté Nicolas LANGUE en lui expliquant qu'il était impossible qu'il organise son stage sur ce circuit. Nicolas LANGUE a rappelé Jean Pol en le prévenant que le stage se déroulera sur un circuit homologué, celui de Barbonne Fayel.

Joël FAIVRE reprend la parole et informe que la FFM rachète deux circuits, il s'agit de BELEME et FROUARD.

Boycott des ISDE : Les Français ont été disqualifiés. La FFM a fait appel mais après décision la France reste disqualifiée.

La subvention de la FFM aux clubs organisateurs passe de 1200 € à 1300 € en 2016.

La FFM a décidé qu'un titre de Champion de France sera décerné uniquement à partir de 5 pilotes classés.

Joël FAIVRE rappelle que le certificat médical est valable 2 ans pour une licence entraînement et 1 an pour une licence compétition. Il doit néanmoins comporter la mention

« Apte au sport motocycliste » ou « ne pas présenter de contre-indication au sport motocycliste ». La solution est de prendre le certificat médical type de la FFM qui sera obligatoire en 2017.

Calendrier 2016 :

Jean Pol TOURTE évoque les changements de date après l'envoi de la dernière lettre de la Ligue.

Laurent CHAPLAIN aurait voulu être au courant pour le changement de date de l'épreuve de Moulin St Hubert au 2 Octobre 2016 car elle est prévue à 1 mois et demi après l'avant dernière épreuve du Championnat.

Les membres votent pour que Moulin St Hubert se rapproche de la fin de Championnat et ne puisse pas organiser le 2 Octobre :

Contre : 1 – Abstention : 5 – Pour : 10

MOULIN SAINT HUBERT DOIT DONC CHANGER DE DATE.

Pascal TOULMONDE demande à changer de date pour son endurance prévue initialement le 24 Juillet et la déplacer au 17 Juillet.

Contre : 0 – Abstention : 1 – Pour : 15

Points sur les affiliations :

Les affiliations arrivent petit à petit. Pour le moment, 24 clubs se sont ré affiliés.

Jean Pol TOURTE demande à Olivier TAVENAUX pourquoi il refuse l'affiliation du « Team Enduro Moto Stand ».

Olivier TAVENAUX répond que si on veut remarquer et développer la section Vitesse, il faut la faire connaître et faire partie d'un club actuellement existant et déjà connu. Si le club s'affilie juste pour quelques pilotes ce n'est pas le but.

Michel GIRAUX demande si le Comité Départemental a donné son accord.

Amandine TESSIER répond que oui.

Vote pour accepter le club :

Contre : 1 – Abstention : 11 – Pour : 4

Assemblée Générale :

Amandine TESSIER a eu Jean Marc VIGREUX au téléphone et il aura bien une sono pour l'Assemblée Générale Ordinaire. Tout est ok, le traiteur aussi.

Jean Pol TOURTE demande aux membres du Comité Directeur, s'ils veulent bien accepter les candidatures de Stéphane LECOESTER et Daniel VALLERAND, tous deux souhaitant postuler à la Commission d'Enduro, mais ils ont envoyé leurs candidatures dans le même recommandé.

Le Comité Directeur accepte à l'unanimité les candidatures.

Récompenses : Olivier TAVENAUX demande si les pilotes récompensés qui habitent loin (comme exemple à Le Mans, ou en Lorraine) sont obligés de se déplacer pour avoir leurs récompenses ?

Mickaël GABREAUX pense qu'il ne faut pas faire de règlement au cas par cas. Il demande l'avis des autres membres.

Didier DUBOIS explique qu'au National, les pilotes récompensés absents n'ont pas de récompense.

Vote pour que la Ligue fasse comme le National :

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 16

Bulletin de la Ligue :

Jean Pol demande aux Commissions et Collèges de transmettre au plus vite leurs règlements 2016 et leurs calendriers.

Didier DUBOIS demande pour quand exactement ?

Jean Pol demande aux membres s'ils souhaitent que le bulletin de Ligue sorte pour l'Assemblée ou après ?

Les membres du Comité décident que le bulletin sortira après l'assemblée, afin de tenir compte des changements suite aux élections. Les textes doivent être envoyés au Secrétariat pour le 15 Janvier 2016.

CASM :

Jean Pol TOURTE demande à Thierry DUBUS s'il a des observations ?

Thierry répond que les cessions sont programmées jusqu'à Mars. Elles se déroulent bien.

Philippe SEGUIN propose de faire un rappel aux pilotes qui auront 12 ans dans l'année et de les conseiller de s'inscrire aux cessions programmées en début d'année.

Ce rappel se fera par e-mail.

Référent(e) Féminine :

Jean Pol TOURTE a reçu un mail de la FFM pour qu'un(e) référent(e) féminine soit désignée dans la Ligue. Cette personne recevra des informations de la FFM et devra les communiquer aux féminines. Elle devra également donner des informations sur le développement des féminines en Ligue.

Emilie RONFLETTE se propose.

Vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 16

Point sur les Commissions :

Enduro :

8 épreuves en L2 et 6 épreuves en L1 et L3 pour 2016.

Didier DUBOIS informe que sur le règlement 2016, deux points ont été modifiés :

- Suppression du Joker.
- Si un pilote participe à un France en même temps qu'une épreuve de Ligue, il marquera des points pour ne pas être défavorisé.

La Coupe de France se déroulera à St Marcel d'Ardèche. Deux équipes sont prévues.

Endurance TT :

Jean Pol TOURTE explique qu'Amandine ne peut pas finir le classement championnat de champagne endurance moto car elle n'a toujours pas de classements corrects de la dernière épreuve.

Didier DUBOIS s'occupe de récupérer les classements et les pièces manquantes du rapport de clôture.

Trial :

Philippe DUPUIS s'est renseigné pour un rapprochement « GRAND EST » car le manque de pilotes est toujours aussi important en Trial Champagne Ardenne.

Seul 6 pilotes seront récompensés pour 2015.

Le calendrier 2016 a été établi lors de la dernière réunion de la commission.

Vitesse, Tourisme et Rallye Routier :

Olivier TAVENAUX tient à rappeler que les pilotes représentent la Ligue peut importe où ils habitent.

En Tourisme, le MC EPERNAY remporte le classement club devant l'UM Marne il souligne le bon comportement de l'UM Marne.

Le Trajectoire Jeunes Pilotes organisera l'année prochaine le Rallye Routier des Ardennes. Grâce à la ville de Sedan, le club va pouvoir former des jeunes. D'ici une quinzaine d'années, il y aura des pilotes formés par la Ligue. Olivier TAVENAU en profite pour proposer à Philippe SEGUIN et Emilie RONFLETTE de faire évoluer l'éducatif dans cette discipline.

Olivier TAVENAU ajoute une phrase à méditer : La Ligue à des pilotes qui viennent d'ailleurs mais il ne faut pas les rejeter, car ces pilotes représentent la Ligue où qu'ils se déplacent.

Olivier TAVENAU demande à Michel GIRAUX si le budget prévisionnel est un budget pour toutes les sections de cette commission ?

Michel GIRAUX répond que oui le budget prévisionnel est pour toutes les sections.

Moto-cross :

Laurent CHAPLAIN annonce la création de plusieurs trophées pour 2016 suite à la dernière réunion de commission qui a porté sur le règlement 2016. La création d'un Trophée Féminin, d'un Trophée Vétérans (+ de 37 ans) et le retour d'un Trophée Motos Anciennes.

Jean Pol TOURTE demande s'il y aura bien un Trophée Prairie en 2016 ?

Joël FAIVRE demande si les prairies auront-elles bien lieu car elles sont au nombre de 3 et organisées par le même club ?

Jean Pol TOURTE répond que oui le club veut les organiser.

Laurent CHAPLAIN informe que l'interligue 125cc est prévue le 22 Mai 2016 en Bourgogne à Is sur Tille mais qu'il n'était pas au courant jusqu'à ce que Michel SOT lui dise par téléphone, de plus l'épreuve de Montgueux se déroule le même jour et Michel SOT a pris la catégorie 15cc Ligue.

Michel GIRAUX a eu des appels pour lui demander si dans le Trophée Vétérans, les 125cc étaient acceptées ?

Les autres instances :

Collège Educatif :

Philippe SEGUIN explique que la FFM travaille sur la pratique avant 6 ans avec un encadrement par un BE mais l'enfant n'aura pas le droit à la démonstration. Les licences stages et les pass-circuit sont conseillés.

Le droit de fusion des éducatifs et des espoirs est toujours actif pour 2016.

Le C.A.D.I.L devient le C.E.D.S (Comité Educatif Découverte Sportive).

La saison 2015 est satisfaisante malgré quelques éléments perturbateurs.

Emilie RONFLETTE donne la comparaison des numéros attribués en 2015 et pour 2016 à aujourd'hui :

- Kids 50cc : 19 en 2015 et 16 pour 2016
- Mini MC 65 : 20 en 2015 et 16 pour 2016
- Mini MC 85 B : 10 en 2015 et 5 pour 2016
- Mini MC 85 A : 12 en 2015 et 5 pour 2016
- Minimes : 12 en 2015 et 9 pour 2016
- Cadets : 4 en 2015 et 6 pour 2016

Philippe SEGUIN fait le récapitulatif des stages en 2015 avec le premier, celui de Mesnil St Loup qui était complet et les 3 autres assez satisfaisant.

Emilie RONFLETTE répond que pour 2016, il ne faut pas en prévoir en Septembre car beaucoup n'ont pas pu y participer car les parents étaient en vendanges.

Concernant les guidons, les passages se font lors des stages où sinon pendant les sessions de CASM.

Subvention pour la licence des éducatifs :

Philippe SEGUIN propose de donner cette subvention pour les pilotes qui auront participé à tous le championnat avec un 1 joker.

Michel explique que lorsqu'il demande des subventions pour les licences éducatives ce sont pour le nombre de pilotes qui roulent et non pas ceux qui font tout le championnat. La subvention qui est attribuée à la Ligue, il faut s'en servir entièrement, sinon l'année d'après, ils ne donneront plus que la moitié et puis l'année suivante encore moins.

En revanche, Michel GIRAUX trouve que ce n'est pas normal de donner cette subvention à des pilotes qui refusent de porter les couleurs de la Ligue.

Collège Technique :

Joël FRIQUET attend le calendrier 2016 validé à l'Assemblée Générale pour faire les délégations des commissaires techniques.

Collège des Commissaires :

R.A.S

Collège Chronométrage :

Mickaël GABREAUX informe qu'il nous manque encore 10 transpondeurs et que les chèques sont encaissés.

La saison 2015 s'est bien déroulée dans l'ensemble avec les petits problèmes que l'on connaît déjà sur certains types de motos. En revanche, il faudra réinvestir dans 2 télévisions et 1 onduleur pour la saison 2016 ainsi que deux pneus sur le camion suite au passage du contrôle technique.

Site d'inscription en ligne :

Le site est actuellement fermé pour la préparation de la saison 2016 et il ouvrira le 5 ou 6 Janvier pour les inscriptions du Championnat.

Jean Pol TOURTE annonce les congés d'Amandine TESSIER durant les fêtes. Elle sera en congés du Jeudi 24 Décembre 2015 au Dimanche 3 Janvier 2016.

Motoball :

Le motoball est en survie artificielle car en 2020 le motoball devra passer aux motos électriques.

Le SUMA Troyes a remporté la Coupe de France devant 2700 spectateurs.

Jean Pol TOURTE en profite pour rappeler que Gérard NALOT recevra la Médaille d'Argent de la FFM à l'Assemblée Générale.

Questions diverses :

Nicolas CHEURLIN demande si par le site en ligne, il pourrait y avoir un bouton où l'on cliquerait et qu'une confirmation automatique serait envoyée aux pilotes pour leurs confirmer leurs inscriptions.

Mickaël GABREAUX va demander un devis à ISICS pour ceci.

Jean Pol TOURTE clôture la séance à 23h00.

CONVENTION LIGUE ET FFM

LMCA : CALENDRIER 2015				AIDE LMCA
DATE	DENOMINATION	LIEU	CLUB	
10-janv.	CASM	Fresne les Reims	UM Marne	
24-janv	ASSEMBLEE GENERALE	Semoutiers	Chaumont Enduro 52	
15-févr	CASM	Sommauthe	AMC Sommauthe	
22-févr	Enduro Sprint	Vatry	MVCC	300,00 €
01-mars	Stage kids			
15-mars	MOTO-CROSS	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	300,00 €
22-mars	MOTO-CROSS	Moulin Saint Hubert	AMP	300,00 €
06-avr	MOTO-CROSS	Champignol lez Mondeville	MC Champignolais	300,00 €
12-avr	TRANSCHAMPENOISE	Epernay	MC Epernay	
12-avr	RALLYE TOURISTIQUE	Epernay	MC Epernay	
19-avr	MOTO-CROSS	La Neuville aux Joutes	MC Pavillon	300,00 €
26-avr	MOTO-CROSS	Bogny sur Meuse	MC Charleville	300,00 €
26-avr	Bourse du sanglier	Sedan	Trajectoire Jeunes Pilotes	
01-mai	MOTO-CROSS	Poulangy	MC Haut Marnais	300,00 €
03-mai	ENDURO ZUE	Buzancy	AMP	300,00 €
08-mai	MOTO-CROSS	Hermonville	MCCA Hermonville	300,00 €
10-mai	ENDURO	Epernay	MC Epernay	300,00 €
14-mai	MOTO-CROSS	Fresne les Reims	UM Marne	300,00 €
17-mai	MOTO-CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard	300,00 €
31-mai	MOTO-CROSS	Manre	MC Manre	300,00 €
31-mai	ENDURO ZUE	Rocroi	MCP Rocroi	300,00 €
6 et 7 Juin	MOTO-CROSS CF Cadet INTER LIGUE	Montgueux	UM Aube	1 000,00 €
13 et 14 Juin	CF ENDURO	Bar/Seine	AMC Gye en Champagne	1 000,00 €
13 et 14 Juin	TRANSARDENNAISE	Charleville	MC Charleville	
13 et 14 Juin	ENDURANCE TT QUAD	Goncourt	Chaumont Enduro 52	300,00 €
21-juin	MOTO-CROSS	Domaine de Foolz	AS Domaine de Foolz	300,00 €
28-juin	ENDURANCE TT	Vatry	MVCC	300,00 €
28-juin	TRIAL	Monthermé	MCP Rocroi	1 000,00 €
4 et 5 juillet	24 H MOTO RETRO	Les Riceys	MC Les Riceys	300,00 €
05-juil	MOTO-CROSS	Sommauthe	AMC Sommauthe	300,00 €
11-juil	DEFILMANIA	Epernay	MC Epernay	
19-juil	MOTO-CROSS	Le Chene	MC3C	300,00 €
25-juin	MOTO-CROSS NOCTURNE	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	500,00 €
26-juil	PIT BIKE	Loches/Ource	CF MX Ten Pit	1 000,00 €
9 Aout	MOTO-CROSS	St Just Sauvage	MCCA 2	
15 Aout	MOTO-CROSS	Mailly le Camp	MC Mailly le Camp	300,00 €
22-août	SUPERCROSS	Semoutiers	MC Haut Marnais	1 000,00 €
30 Aout	MOTO-CROSS	Menil Saint Loup	MX2J	300,00 €
30 Aout	ENDURANCE TT	La Besace	AMP	300,00 €
06-sept	MOTO-CROSS	Taillette	MC Buttes de Beauregard	500,00 €
06-sept	ENDURO	Chaumont	Chaumont Enduro 52	300,00 €
12 et 13 Septembre	ENDURANCE TT	Suzannecourt	Team Enduro Passion	300,00 €
20-sept	ENDURANCE TT	Les Riezes	MCP Rocroi	300,00 €
27 septembre	ENDURANCE TT	Sainte Ménéhould	Team Mx Menou	300,00 €
11-oct	TRIAL	Vertus	MC Epernay	300,00 €
24-oct	CASM	Vertus	MC Epernay	
25-oct	ENDURANCE TT	Essoyes	MC Les Riceys	300,00 €
6 Decembre	TELETHON	Epernay	MC Epernay	
				14 700,00 €

CONVENTION FFM LIGUE

ACTIONS LIGUE	MONTANT
EMPLOI AMANDINE	2 724,00 €
EPREUVES LMCA 29 X 300	8 700,00 €
2 EME EPREUVE CHAMPIONNAT DE CHAMPAGNE= 2 X 500	1 000,00 €
3 CHAMPIONNAT DE France + SUPERCROSS	4 000,00 €
EPREUVES TRIAL 2 X 1000	2 000,00 €
MOTOBALL 2 X 1200	2 400,00 €
SECURITE CIRCUITS MOTOCROSS 6 X 1000	
Montgueux, Hermonville, Domaine de Foolz	
La Neuville aux Joutes.	
Ste Ménéhould	5 000,00 €
en attente attestation FFM: Taillette	1 000,00 €
Total	26 824,00 €



Compte rendu de la réunion de la Commission de Trial Le 11 Décembre 2015 à Reims

Etaient présents :

- M. DUPUIS Philippe (Président)
- M. LE PELLEC Olivier (Vice-Président)
- M. BAILLY Franck (Membre)
- M. BOYER Gilles (Membre)
- M. DEREMARQUE Jean Paul (Membre)
- M. LAGNEAU Jean Claude (Membre)
- M. LEBEGUE François (Membre)

- M. GAUTHEROT Basile (Membre)
- M. NOIRET Laurent (Membre)

Invités :

- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)

Philippe DUPUIS ouvre la séance à 19h55 et remercie les membres présents.

Validation des résultats du Championnat de Champagne 2015 :

Philippe DUPUIS distribue un exemplaire des classements à chaque membre afin de les entériner.

Aucuns membres ne trouvent d'anomalies.

Les classements sont donc validés.

Bilan des épreuves :

La Bresse : Gilles BOYER regrette que les zones soient trop simples. En prenant l'exemple de NEMOURS il y a une zone de décalage à chaque fois.

Caisnes : Rien à dire, les participants ont trouvés que l'organisation était bien et carrée.

Monthermé : L'accueil était très bien. Les zones étaient bien tracées.
Laurent Noiret indique que l'année prochaine ils vont prévoir une zone d'entraînement.
Philippe DUPUIS évoque le problème avec les belges qui étaient de mauvaise foi.

Nemours : Les zones étaient bien plaisantes.

Vertus : Laurent NOIRET n'a pas trop apprécié les horaires de départ.
Philippe DUPUIS répond qu'il a prévenu Gilbert BRUGNON pour ne pas reproduire le même problème avec les belges à Monthermé.
La ligue de Lorraine a supprimé cette épreuve de son Championnat.
François LEBEGUE y est allé en tant que spectateur et a trouvé que Vertus était un beau trial.

Point sur l'école de Trial :

François LEBEGUE informe les membres de la commission de trial que l'école est en baisse de fréquentation et d'inscriptions.

Il faut donc trouver une solution pour attirer de nouveaux adhérents.

Parmi les jeunes, 2 jeunes progressent très bien mais le manque d'effectifs se fait ressentir.

Côté financière, l'école de trial est déficitaire cette année.

Les membres pensent que pour relancer l'école de Trial, il faudrait choisir comme avant, les jours d'ouverture de l'école en commission de trial.

Elections LMCA pour 2016 qui auront lieu le 23 Janvier 2016 :

Philippe DUPUIS rappelle à tous les membres qu'ils doivent porter candidature avant le 25 Décembre 2015 par lettre recommandée avec accusé de réception s'ils souhaitent se représenter.

Commentaires sur les résultats de l'enquête de Julien PIQUET :

Philippe a contacté Julien PIQUET pour faire évoluer le trial en Lorraine et en Alsace pour le prochain regroupement des régions « GRAND EST ».

Julien PIQUET lui a répondu que tout le monde devrait se rencontrer pour parler de cette évolution.

Philippe DUPUIS relit la perspective et les propositions de solution malgré qu'il ait déjà transmis à ses membres l'enquête entière.

Projet Grand Est :

Philippe DUPUIS demande à ses membres si pour 2016 le Championnat de Champagne peut progresser Grand Est ?

Franck BAILLY pense qu'il faut se rapprocher dans un premier temps de l'Alsace.

Les membres proposent qu'en 2016 pour compter dans le Championnat de Champagne, il faudra avoir participé à une épreuve dans chaque ligue et 2 épreuves dans sa ligue respective.

Calendrier 2016 :

12/03/2016 : ST LUCIEN

10/04/2016 : MAISSE

17/04/2016 : NEMOURS

29/05/2016 : MARCOURCY

12/06/2016 : LOOZE

01/05/2016 : NEUVILLE

19/06/2016 : CAISNES
26/06/2016 : MONTHERME
26/06/2016 : LA BRESSE
04/09/2016 : MARSANGY
11/09/2016 : LARCHAND
16/09/2016 : VERTUS
09/10/2016 : ST CHERON

Les épreuves qui sont en **GRAS** compteront pour le Championnat de Champagne Trial.

Questions diverses :

Qui se représente l'année prochaine aux élections ?
Tous les membres souhaitent se représenter.

Qui postulerait pour la présidence sachant que Philippe DUPUIS ne souhaite pas reprendre la présidence ?
Personne.

Philippe DUPUIS clôture la réunion à 22h00.

CONGÉS DE LA FFM

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, les bureaux de la Fédération seront exceptionnellement fermés du jeudi 24 décembre 2015 au soir au lundi 4 janvier 2016 au matin, à l'exception du service des licences qui assurera une permanence les lundi 28, mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 décembre et sera joignable aux numéros suivants :

- Thomas COLLEY : 01 49 23 77 01.
- Cécile CHOPPE : 01 49 23 77 13.
- Emilie DAUDIGNON : 01 49 23 77 35

Bien à vous.

Nathalie LEMOINE
Assistante de Direction

Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier – 75011 Paris
Tél : 01 49 23 77 03 / Fax : 01 47 00 08 37



CALENDRIER LIGUE 2016

CALENDRIER GLOBAL PROVISOIRE LMCA 2016 au 23/12/2015

CALENDRIER N°9			
DATE	EPREUVE	LIEU	ORGANISATEUR
18/12/2015	REUNION COMITE DIRECTEUR	SAINTE MENEHOULD	J.P. TOURTE
19/12/2015	CASM	ESSOYES	T. DUBUS
17/01/2016	CASM	VATRY	T. DUBUS
23/01/2016	ASSEMBLEE GENERALE	HERMONVILLE	MCCA HERMONVILLE
14/02/2016	CASM	SOMMAUTHE	D. PEAN
13/03/2016	MOTO-CROSS	SAINTE MENEHOULD	TEAM MENUU MC
13/03/2016	ENDURANCE TT	GYE SUR SEINE	AMC GYE EN CHAMPAGNE
20/03/2016	ENDURO SPRINT	VATRY	MV CHALONS CHAMPAGNE
28/03/2016	MOTO-CROSS	CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE	MC CHAMPIGNOLAIS
10/04/2016	TRANSCHAMPENOISE	EPERNAY	MC EPERNAY
10/04/2016	LES MOTARDS DE CHAMPAGNE	EPERNAY	MC EPERNAY
10/04/2016	MOTO-CROSS + CF FEMININ	BOURGUIGNONS	ASS DOMAINE DE FOOLZ
17/04/2016	MOTO-CROSS	LA NEUVILLE AUX JOUTES	MC PAVILLON
17/04/2016	ENDURANCE TT	CHAUMONT	CHAUMONT ENDURO 52
24/04/2016	MOTO-CROSS + CF VETERANS	BOGNY SUR MEUSE	MCCMA
24/04/2016	ENDURO	BUZANCY	ARDEN MOTO PASSION
01/05/2016	TRIAL	NEUVILLE SUR SEINE	MC DE NEUVILLE
30/04 ET 01/05/2016	MOTO-CROSS	POULANGY	MC HAUT MARNAIS
05/05/2016	MOTO-CROSS	FRESNE LES REIMS	UM MARNE
08/05/2016	MOTO-CROSS	HERMONVILLE	MCCA HERMONVILLE
15/05/2016	ENDURO	EPERNAY	MC EPERNAY
15/05/2016	MOTO-CROSS	TAILLETTE	MC BUTTES DE BEAUREGARD
21 ET 22/05/2016	MOTO-CROSS + CF SIDE CAR	MONTGUEUX	UM AUBE
22/05/2016	ENDURO	ROCROI	MC PLATEAU DE ROCROI
29/05/2016	RALLYE ROUTIER DES ARDENNES	SEDAN	TRAJECTOIRE JEUNES PILOTES
05/06/2016	MOTO-CROSS	MANRE	MC MANRE
05/06/2016	ENDURO	LATRECEY	MC LATRECEY
11/06/2016	ENDURANCE TT QUAD	GONCOURT	CHAUMONT ENDURO 52
12/06/2016	TRANSARDENNAISE	CHARLEVILLE MEZIERES	MCCMA
18/06/2016	MOTO-CROSS NOCTURNE	SAINTE MENEHOULD	TEAM MENUU MC
26/06/2016	TRIAL	MONTHERME	MC PLATEAU DE ROCROI
02/07/2016	24 H MOTO RETRO	LES RIEZES	MC RICEYS ET ENVIRONS
03/07/2016	MOTO-CROSS	SOMMAUTHE	AMC SOMMAUTHE
09/07/2016	DEFILMANIA	EPERNAY	MC EPERNAY
10/07/2016	MOTO-CROSS	LE CHENE	MC 3 COMMUNES
24/07/2016	PIT BIKE	LOCHES SUR OURCES	MX TEN PIT
24/07/2016	ENDURANCE TT	SAINTE MENEHOULD	TEAM MENUU MC
31/07/2016	PRAIRIE	TOURNES	MCCMA
07/08/2016	MOTO-CROSS	MESNIL ST LOUP	MX2J
15/08/2016	MOTO-CROSS	MAILLY LE CAMP	MC MAILLY LE CAMP
21/08/2016	PRAIRIE	CHEMERY SUR BAR	MCCMA
27/08/2016	SUPERCROSS	SEMOUTIERS	MC HAUT MARNAIS
03/09/2016	ENDURANCE TT (3H QUADS)	LA BESACE	ARDEN MOTO PASSION
04/09/2016	ENDURANCE TT (2 x 3H MOTOS)	LA BESACE	ARDEN MOTO PASSION
11/09/2016	PRAIRIE	VENDRESSE	MCCMA
18/09/2016	ENDURANCE TT	LES RIEZES	MC PLATEAU DE ROCROI
25/09/2016	ENDURANCE TT	SUZANNECOURT	TEAM ENDURO PASSION
02/10/2016	MOTO CROSS	MOULIN ST HUBERT	ARDEN MOTO PASSION
16/10/2016	TRIAL	VERTUS	MC EPERNAY
30/10/2016	ENDURANCE TT	ESSOYES	MC LES RICEYS
04/12/2016	TELETHON	EPERNAY	MC EPERNAY

CALENDRIER MOTO CROSS ET PRAIRIES 2016



CALENDRIER **PROVISOIRE** 2016 MOTO CROSS ET PRAIRIE au 23/12/2015

DATE	DENOMINATION	LIEU	CLUB	CATEGORIES								AUTRES	
				OPEN LIGUE	125 LIGUE	TROPHEE OPEN	TROPHEE 125	MINI MC 85 A 85 ESPOIRS	MINI MC 65 MINI MC 85 B	KIDS 50cc	MOTOS ANCIENNES		
13/03/2016	MOTO-CROSS	SAINTE MENEHOULD	TEAM MENOUC MC	X	X	X	X			X	X		
28/03/2016	MOTO-CROSS	CHAMPIGNOL	MC CHAMPIGNOLAIS	X	X	X	X	X					
10/04/2016	MOTO-CROSS	BOURGUIGNONS	ASS DOMAINE DE FOOLZ	X									CHPT FRANCE FEMININ + NATIONAL QUADS + NATIONAL MOTOS
17/04/2016	MOTO-CROSS	LA NEUVILLE AUX JOUTES	MC PAVILLON	X	X	X				X	X		NATIONAL QUADS
24/04/2016	MOTO-CROSS	BOGNY SUR MEUSE	MCCMA	X	X	X	X			X	X		
30/04/2016	MOTO-CROSS	POULANGY	MC HAUT MARNAIS	ESSAIS LIBRES LE SAMEDI POUR TOUTES LES CATEGORIES									
01/05/2016				X	X	X	X	X				X	
05/05/2016	MOTO-CROSS	FRESNE LES REIMS	UM MARNE	X	X			X		X	X		COURSE CLUB + NATIONAL QUADS
08/05/2016	MOTO-CROSS	HERMONVILLE	MCCA HERMONVILLE	X	X							X	NATIONAL A ET B
15/05/2016	MOTO-CROSS	TAILLETTE	MC BUTTES DE BEAUREGARD		X	X	X			X	X		NATIONAL A
21/05/2016	MOTO-CROSS	MONTGUEUX	UM AUBE										CHPT France SIDE-CAR
22/05/2016				X	X								
05/06/2016	MOTO-CROSS	MANRE	MC MANRE	X	X	X	X	X					
18/06/2016	MOTO-CROSS NOCTURNE	SAINTE MENEHOULD	TEAM MENOUC MC	X	X	X		X					SIDE CAR
03/07/2016	MOTO-CROSS	SOMMAUTHE	AMC SOMMAUTHE	X	X	X	X	X		X	X		
10/07/2016	MOTO-CROSS	LE CHENE	MC 3 COMMUNES		X	X	X	X				X	NATIONAL FEMININ
31/07/2016	PRAIRIE	TOURNES	MCCMA	O	O	O	O	O		O	O		
07/08/2016	MOTO-CROSS	MESNIL ST LOUP	MX2J	X	X	X	X			X	X	X	
15/08/2016	MOTO-CROSS	MAILLY LE CAMP	MC MAILLY LE CAMP	X	X	X	X			X	X	X	
21/08/2016	PRAIRIE	CHEMERY SUR BAR	MCCMA	O	O	O	O	O		O	O		
11/09/2016	PRAIRIE	VENDRESSE	MCCMA	O	O	O	O	O		O	O		
02/10/2016	MOTO-CROSS	MOULIN ST HUBERT	ARDEN MOTO PASSION		X	X		X				X	SIDE CAR
TOTAL			MOTO-CROSS	14	16	13	10	8	8	8	6		
			PRAIRIE	3	3	3	3	3	3	3			

EN SUSPENS

CANDITATURES A AUJOURD'HUI POUR LES ELECTIONS DU 23 JANVIER 2016

**RAPPEL : Les candidatures peuvent être envoyés jusqu'au
25 Décembre 2015, cachet de la poste faisant foi.**

CANDIDATURES ELECTION DU 23/01/2016 au 23/12/2015															
NOM Prénom	CLUBS	Envoyé le	COMITE DIRECTEUR			COMMISSIONS				COLLEGES					TRIBUNAL REGIONAL DISCIPLINE ET ARBITRAGE
			MEMBRE	2nd REPRESENTANT LIGUE A LA FFM	MECEDIN	MOTOCROSS	ENDURO	TRIAL	VITESSE TOURISME RALLYE ROUTIER	EDUCATIF	TECHNIQUE	ENVIRONNEMENT	COMMISSAIRES	CHRONOMETRAGE	
VIGREUX Jean Marc	MCCA HERMONVILLE	05/12/2015	X			X							X		
SIMON Alain	MCCMA	08/12/2015	X			X							X		
NOIRET Laurent	MCPR	14/12/2015						X							
FRIQUET Joel	UM MARNE	14/12/2015	X								X				
DUJANCOURT Ludovic	MC3C	14/12/2015				X									
LAURENT Adeline	MC3C	14/12/2015				X									
DEREMARQUE Jean Paul	MC NEUVILLE	14/12/2015						X							
TAVENAU Olivier	TJP	14/12/2015	X						X						
COLLADO Anthony	MC MANRE	15/12/2015				X				X					
TESSIER Amandine	MC MANRE	15/12/2015											X		
RONFLETTE Emilie	MX2J	15/12/2015	X			X				X					
DANEL Laetitia	MC MANRE	15/12/2015				X							X		
DANEL Ludovic	MC MANRE	15/12/2015	X			X				X					
DUPUIS Philippe	MC EPERNAY	15/12/2015						X							
STEVENNE Thierry	MC MAILLY LE CAMP	16/12/2015				X						X			
RONGIARD Pascal	MCCA 2	16/12/2015				X						X			
LECOESTER Stéphane	MCPR	17/12/2015						X							
VALLERAND Daniel	MCPR	17/12/2015						X							
BECARD Joel	MX2J	17/12/2015				X									
GIRAUX Michel	MC HAUT MARNAIS	18/12/2015	X												
GARNIER Christophe	MC MAILLY LE CAMP	18/12/2015								X					
LEVEQUE Gérard	TJP	18/12/2015	X						X						
PARANT Jean Luc	MCCMA	18/12/2015							X		X				
LAROSE Didier	MCCMA	18/12/2015	X			X							X		
ROSSATO Aline	MCCMA	18/12/2015											X		
BOYER Gilles	MC EPERNAY	19/12/2015						X							
CHEURLIN Nicolas	ASS DOMAINE DE FOC	21/12/2015	X			X									
DELANDHUY Jean Noel	AMC SOMMAUTHE	21/12/2015	X			X							X		
LAGNEAU Jean Claude	MC EPERNAY	21/12/2015						X							
GOURDET Marcel	AMP	21/12/2015				X							X		
SOT Michel	UM AUBE	21/12/2015	X								X			X	
GABREAUX Mickael	MC MANRE	22/12/2015	X			X							X		
TOURTE Jean Pol	MCCMA	22/12/2015	X			X								X	
LOIX Régis	AMP	22/12/2015											X		
LACHUT Joel	AMP	22/12/2015											X		
LE PELLEC Olivier	MCCA HERMONVILLE	22/12/2015						X							
FAIVRE Joel	UM MARNE	22/12/2015		X		X									
TOTAL			14	1	0	18	2	6	3	4	2	1	10	3	2

AGE DE PRATIQUE POUR 2016



Conditions d'accès à la pratique 2016

MOTOCROSS*							
AGE	MX SOLO SUPERMOTARD PRAIRIE SOLO	QUAD / SUPERQUADER QUAD PRAIRIE	SUPERCROSS	PIT BIKE	MONTEE IMPOSSIBLE	COURSE DE COTE TT	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
Educatif							
A partir de 6 ans**	Moto 8 CV maximum	65cc maximum		50cc 4T maxi			
A partir de 7 ans	(environ 110cc 4T)	90cc maximum		90cc 4T maxi			
A partir de 9 ans	Moto 10 CV maximum (environ 125cc 4T)	150cc 4T maximum		125cc 4T maxi			
A partir de 12 ans	A l'appréciation de l'éducateur sportif qualifié et selon le niveau et l'âge du pratiquant			150cc 4T maxi			
Compétition							
A partir de 7 ans	65cc maximum	65cc 2T maximum 90cc 4T maximum		90cc 4T maxi			Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation *
A partir de 9 ans	90cc maximum			125cc 4T maxi			
A partir de 11 ans	90cc 2T maximum 150cc 4T maximum	90cc 2T maximum 150cc 4T maximum					Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation *
A partir de 12 ans			90cc 2T maxi 150cc 4T maxi	150cc 4T maxi			CASM
A partir de 13 ans	125cc 2T maximum 150cc 4T maximum	125cc 2T maximum 250cc 4T maximum	125cc 2T maxi 150cc 4T maxi			125cc 2T maximum 150cc 4T maximum	CASM
A partir de 15 ans	Cylindrée libre	550cc 2T ou 4T maximum	Cylindrée libre	191cc maximum	Cylindrée libre	Cylindrée libre	CASM
A partir de 18 ans		Cylindrée libre			Cylindrée libre		CASM

* Pour les spécialités non mentionnées dans ce tableau, se reporter aux Règles Techniques et de Sécurité sur www.ffmoto.org
 ** Avant 6 ans, l'apprentissage encadré par un éducateur moto breveté d'Etat est autorisé

VITESSE			
AGES	MOINS DE 25 CV	PLUS DE 25 CV	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
Educatif			
A partir de 6 ans**	50cc à variateur 6 CV au maximum		
A partir de 7 ans	Jusqu'à 80cc 2T, 12 CV maximum ou 90cc 4T, 9 CV maximum		
A partir de 8 ans	50cc 2T, roues de 12", 12 CV maximum ou jusqu'à 107cc 4T, roues de 12", 12 CV maximum Pocket bike : 40cc maximum, carburateur de Ø 15 mm maximum		
A partir de 11 ans	125cc 4T monocylindre et 80cc 2T Pocket bike : plus de 40cc		
A partir de 13 ans	A l'appréciation de l'Éducateur selon le niveau et l'âge du pratiquant		
Compétition			
A partir de 7 ans	jusqu'à 80cc 2T à variateur ou embrayage automatique jusqu'à 65cc 2T ou 110cc 4T à boîte de vitesse Puissance maximum de 9 CV à la roue arrière		Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation
A partir de 8 ans	jusqu'à 80cc 2T à variateur jusqu'à 65cc 2T ou 110cc 4T à boîte de vitesse Puissance maximum de 12 CV à la roue arrière Pocket bike : 40cc maximum, carburateur de Ø 15 mm maximum		
A partir de 10 ans	jusqu'à 80cc 2T ou 150cc 4T monocylindre Puissance maximum de 25 CV à la roue arrière Pocket bike : plus de 40cc		Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation
A partir de 12 ans		jusqu'à 125cc 2T ou 250cc 4T monocylindre Puissance maximum de 32 CV à la roue arrière	CASM
A partir de 13 ans		jusqu'à 125cc 2T ou 500cc 4T monocylindre ou bicylindre Puissance maximum de 42 CV à la roue arrière	CASM
A partir de 14 ans		jusqu'à 125cc 2T ou 500cc 4T monocylindre ou bicylindre Puissance maximum de 50 CV à la roue arrière	CASM
A partir de 15 ans		De 125cc 2T à 500cc 4T monocylindre, jusqu'à 600cc 4 cylindres, 675cc 3 cylindres et 749cc bicylindre. Sans limitation de puissance. Les machines doivent être équipées d'un moteur strictement d'origine.	CASM
A partir de 16 ans*	Cylindrée libre et side-cars		CASM

* 16 ans pour les pilotes et 15 ans pour les passagers
 ** Avant 6 ans, l'apprentissage encadré par un éducateur moto breveté d'Etat est autorisé



Conditions d'accès à la pratique 2016

COURSES SUR PISTE								
AGE	GRASS TRACK	SPEEDWAY	LONG TRACK	FLAT-TRACK SOLO	FLAT-TRACK QUAD	COURSE SUR GLACE OU TERRE SOLO	COURSE SUR GLACE OU TERRE QUAD	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
Educatif								
A partir de 6 ans**	50cc ou 80cc auto ou semi-auto							
A partir de 7 ans	65cc maxi							
A partir de 9 ans	90cc maxi							
A partir de 11 ans	90cc 2T maxi ou 125cc 4T maxi			90cc maxi		90cc 2T maxi 125cc 4T maxi		
A partir de 14 ans	250cc 4T maxi			100cc à 150cc 2T 175cc à 250cc 4T		250cc 4T maxi		
A partir de 15 ans	A l'appréciation de			l'Éducateur selon le niveau et l'âge du pratiquant				
Compétition								
A partir de 7 ans	50cc à 85cc 2T ou 108cc 4T maxi			50cc à 85cc 2T ou 108cc 4T maxi			15 CV maxi pour les moteurs 2T / 4T	Guidon d'Argent avant 12 ans et CASM à partir de 12 ans*
A partir de 9 ans	65cc à 85cc 2T ou 129cc 4T maxi			65cc à 85cc 2T 129cc 4T maxi			22 CV maxi pour les 250cc 4T et 200cc 2T	
A partir de 10 ans								
A partir de 11 ans	90cc 2T ou 129cc 4T maxi			90cc 2T maxi 129cc 4T maxi		90cc 2T maxi 150cc 4T maxi		CASM
A partir de 12 ans	90cc 2T ou 129cc 4T maxi							
A partir de 13 ans		250cc 4T maxi et 30 CV maxi				125cc 2T maxi 250cc 4T maxi	250cc 4T et 200cc 2T maxi	
A partir de 14 ans	250cc 4T maxi			100cc à 150cc 2T et 175cc à 250 4T				
A partir de 15 ans		Solo 500cc maxi Side-car ou Quad 1000cc maxi			De 85cc à 750cc 2T ou 4T	550cc 2T ou 4T maxi	500cc 2T ou 4T maxi	
A partir de 16 ans	Solo 500cc maxi, Side-car ou quad 1000cc maxi			De 151cc à 500cc 2T de 151cc à 650cc 4T				
A partir de 18 ans	Libre							

* se reporter aux règlements de la pratique éducative ainsi qu'aux règlements de la discipline pour ces catégories.
 ** Avant 6 ans, l'apprentissage encadré par un éducateur moto breveté d'Etat est autorisé

Conditions d'accès à la pratique 2016

AUTRES DISCIPLINES OU SPECIALITES						
AGE	ENDURANCE TT solo*	ENDURO	RALLYES	TRIAL	MOTOBALL	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
Educatif						
A partir de 6 ans**	50cc auto 8 CV maxi			80cc auto maxi ou moto électrique	60cc maximum	
A partir de 7 ans	85cc maximum			80cc maximum ou moto électrique		
A partir de 9 ans	85cc maximum				85cc maximum	
A partir de 12 ans	90cc maximum			125cc maxi sur terrain fermé	90cc maximum	
A partir de 14 ans	125cc maximum	50cc sur voies ouvertes		125cc sur terrain fermé 50cc sur voies ouvertes	125cc maximum	
A partir de 16 ans	A l'appréciation de l'Edicateur selon le niveau et l'âge du pratiquant			125cc	A l'appréciation de l'Edicateur selon le niveau et l'âge du pratiquant	
A partir de 18 ans				A l'appréciation de l'Edicateur selon le niveau et l'âge du pratiquant		
Compétition						
A partir de 7 ans	65cc maxi	Sur circuit fermé 65cc maximum		80cc maximum		Guidon d'Or pour l'Endurance TT et Trial. Pas d'exigence de guidon pour le Moto-Ball
A partir de 9 ans	90cc maxi	Sur circuit fermé 90cc maximum				
A partir de 11 ans				125cc maximum sur circuit fermé		CASM
A partir de 12 ans	90cc maximum	Sur circuit fermé 90cc 2T maximum 150cc 4T maximum				
A partir de 13 ans	125cc maximum	Sur circuit fermé 125cc 2T maximum 150cc 4T maximum				
A partir de 14 ans		Sur circuit fermé : 125cc 2T maximum 150cc 4T maximum		85cc 2T maximum 125cc 4T maximum		CASM et permis AM (ex BSR) si voies ouvertes
A partir de 15 ans		Voies ouvertes à la circulation publique : 50cc				
A partir de 16 ans	Toutes cylindrées			250cc maximum ou moto électrique 20 Kw PIC		CASM et/ou permis si voies ouvertes
A partir de 17 ans		Sur circuit fermé : Toutes cylindrées Voies ouvertes à la circulation publique : 125cc maximum				
A partir de 18 ans		Toutes cylindrées				

* Pour le quel se référer aux règles du MX quad.

** Avant 6 ans, l'apprentissage encadré par un éducateur moto breveté d'Etat est autorisé

Rappel des règles relatives à l'utilisation des caméras (type Go-Pro) sur les épreuves fédérales

Mesdames, Messieurs les Directeur de Course, les Commissaires Sportifs et Commissaires Techniques,

Nous avons été interpellés par un nombre important de pilotes ou d'officiels concernant les règles applicables au port de caméras de type « Go-Pro » sur les épreuves organisées sous l'égide de la FFM.

A ce titre, je me permets de vous rappeler que depuis 2014 **la règle est que l'usage d'une caméra sur les épreuves fédérales est autorisé pour l'ensemble des disciplines** sous réserve du respect de certaines conditions relatives à la sécurité du pilote qui la porte, lesquelles sont définies à l'article 2.1.24 du Code Sportif.

Par dérogation à ce principe général et pour les seules épreuves de championnat de France, la FFM peut décider de concéder l'exploitation des droits audiovisuels à des tiers au titre de la promotion de ses activités. En pareil cas, l'utilisation de caméras, autres que celles utilisées par le détenteur de ces droits tv, sera subordonné à l'obtention d'une autorisation écrite de la part de la FFM.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à consulter l'article 2.1.24 du Code Sportif lequel figure à la page 44 de votre annuaire 2015 où à prendre l'attache de la Direction des Sports et de la Réglementation de la FFM.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des Sports et de la
Réglementation

Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier – 75011 Paris
Tél : 01 49 23 77 05 / Fax : 01 49 23 77 23
Mobile : 06 48 48 61 88



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA FFM, LE 5 DECEMBRE 2015



PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR Réunion du samedi 5 décembre 2015

PROJET

Le Comité Directeur de la Fédération Française de Motocyclisme s'est réuni le samedi 5 décembre 2015 au siège de la FFM, 74 avenue Parmentier, 75011 PARIS, sous la présidence de Monsieur Jacques BOLLE, Président.

PRESENTS :

Mesdames DIEUDONNE Dany et RESCHKO-JACQUOT Pascale.
Messieurs ASTIER Joël, BELLANGER Alain, BERTAUD Patrick, BOLLE Jacques, BRACHET Patrice, CLAVREUL Jean-Claude, COURBOULEIX François, COUTANT Patrick, DAVID Patrick, DELUCHEY Francis, DEMONTEIL Christian, DESNUES Jean-Marc, DIEUDONNE Fernand, DURAND Philippe, FAIVRE Joël, FOREST Jean-Pierre, GONTIER Gilbert (en partie), GOUX Christian, LEBEAU Philippe, MOREAU Jean-Pierre, PLANCHON TOURLY Gilles, POMMIER Thierry, RIGAUDIAS Vincent, SAURAY Benoist (en partie), SCHICKEL Jean-Marc, SIMON Eric, THOLLAS Patrick.

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Monsieur MOUGIN Jean-Pierre (en partie), Conseiller du Président.
Monsieur JACQUES Olivier, représentant de la LMR Lorraine,
Messieurs BERTRAND Raoul, JEANSOU Marc, JULIEN Antoine et LIQUIER Robert, Membres Honoraires.
Maître GRAVE Michel (en partie).
Messieurs POIRIER Sébastien, Directeur Général, CHAUMET-RIFFAUD Vincent, COURTY Jean-Thierry, LEROY Michel et BOISGROLLIER Alex.

ABSENTS ET EXCUSÉS :

Madame VOISIN Valérie. Messieurs BOUIN Christian, DUSSOLLIER Vincent, GUYOT Christophe, LAMOUREUX Patrick, MEILLER Jean-Guillaume, ORTEGA Pierre.
Messieurs SCHOTS Frédéric, représentant la LMR Flandres et STADLER Patrick, représentant de la LMR Picardie.
Messieurs BOFILL Didier, Président LMR Languedoc Roussillon.
Messieurs CHEVALIER François, CHEVILLOT Maurice, CHIROUZE Jean, DEGRANGE Michel, DOUMECQ LACOSTE Gaston, FERMONT René, GUICHER Raymond, LACOUR Claude, LEMAITRE Jacques, MULLIE Eugène, ROBLIN Jacques, TOURNIER Guy et VIGE Michel, Membres Honoraires.
Monsieur PRADEAU Yves, Président du CEDD.
Madame GALY Clotilde.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Nathalie LEMOINE.

NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS PRESENTS : 29.

Le Président BOLLE ouvre la séance à 09h40 et souhaite la bienvenue aux participants.

Q. 01 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 2 SEPTEMBRE 2015.

Précision de la question N° 8 (rajout du texte en caractère rouge)

CONVENTIONS D'OBJECTIFS LIGUES 2015.

Le Président fait tout d'abord un point sur les versements fédéraux aux Ligues (voir en annexe) et souligne les montants importants versés depuis le début de l'année.

Il rappelle qu'une synthèse détaillant les actions entreprises en 2015 devra être adressée à la Fédération fin 2015 / début 2016. Un document type sera adressé aux Ligues dans les semaines à venir.

Le Président fait état du travail de rapprochement effectué par la Ligue des Pays de Loire avec les clubs ex-UFOLEP de Vendée qui va permettre la création d'un championnat départemental de motocross pour lequel la Ligue va investir un budget important. Ces dépenses seront financées grâce aux versements fédéraux. *Il est confirmé que les investissements destinés à favoriser la création de championnats départementaux ou inter départementaux sont éligibles dans le cadre des Conventions d'Objectifs.*

Le procès-verbal de cette réunion est adopté en tenant compte de cette modification.

Q. 02 - COMMUNICATIONS DU PRESIDENT.

2.1 Déplacements du Président.

- 3 septembre : RDV société S-LAB au sujet du projet Carole 2.
- 6 septembre : Championnat de France Superbike sur le circuit Carole (93).
- 8 septembre : Conférence de presse du Salon de la Moto 2015 - point presse CSIAM.
- 10 septembre : Intervention au CDES de Limoges.
- 12 septembre : Kenny Festival à Reygades (19).
- 15 septembre : Rencontre de Monsieur Teissier, société Sherco.
- 19 septembre : Bol d'Or au Circuit Paul Ricard au Castellet (83).
- 20 septembre : Coupe des Régions à Pernes les Fontaines (84)
- 26 et 27 septembre : Motocross des Nations à Ernée (53)
- 28 septembre : RDV Mr Levy. Projet de Championnat de France de Supermotard motos électriques.
- 3 octobre : Championnat du Monde Superbike à Magny-Cours (58).
- 4 octobre : Championnat du Monde d'Enduro à Requiasta (12).
- 5 octobre : Groupe de Travail Risk Management de la FIM à Genève.
- 6 octobre : Conseil de Direction de la FIM à Genève.
- 7 octobre : RDV Michel Mérel au siège de la FFM.
- 8 octobre : RDV Zef Enault (livre Circuit Carole) au siège de la FFM.
- 13 octobre : Réunion de débriefing du Bol d'Or 2015 au siège de la FFM.
- 22 octobre : Ouverture du séminaire annuel d'informations fédérales des Ligues
- 27 octobre : RDV Gras Savoye et présentation du nouveau Directeur Général de notre courtier.
- 28 octobre : RDV Gras Savoye et assureurs anglais.
- Du 29 au 31 octobre : Congrès FFM à Blagnac (31).
- 6 novembre : RDV avec les avocats travaillant sur l'affaire Guittet.
- 7 et 8 novembre : Trophée Méditerranéen à La Fare des Oliviers (13)
- 10 novembre : RDV Messieurs Budillon et Sanlaville (Moto Verte) au siège de la FFM.
- 14 novembre : Supercross de Bercy – Lille à Villeneuve d'Ascq (59).
- 17 novembre : Avant-première du film "Il était une fois le Continental Circus" de Bernard Fau.
- 18 novembre : Conseil de Direction de la FIM à Jerez de la Frontera (Espagne).
- Du 19 au 23 novembre : Assemblée Générale de la FIM à Jerez de la Frontera (Espagne).
- 25 novembre : Conférence de presse de la FFM à l'ACF (75).
- 29 novembre : Assemblée Générale Ordinaire de Normandie à Beaumont-Hague (50)
- 30 novembre : Trophées de la Moto Paris 2015 – Salon de la Moto à Paris. (50)
- 3 décembre : Motorsport Awards Eurosport – Salon de la Moto.
- 4 décembre : Remise des prix du Championnat de France des Rallyes Routiers – Salon de la Moto.

2.2 Informations du Président.

Titres de champions de France.

Le Président constate que des titres de Champions de France sont régulièrement attribués dans des catégories comptant seulement 2, 3 voire 4 participants, il considère que cela dévalorise les titres en général. Aussi, il demandera au Comité Directeur de se prononcer sur une proposition de modification du code sportif stipulant que l'attribution d'un titre ne pourra se faire que si cinq pilotes minimum sont classés dans le championnat. Ce point sera débattu à la Question 10.

A la demande de Monsieur PLANCHON TOURLY, le Président confirme la possibilité pour les commissions de maintenir des trophées ou challenges quel que soit le nombre de pilotes classées.

Professionnalisation du poste de Directeur de Course en vitesse.

Le Président BOLLE rappelle que ce sujet a déjà été évoqué lors des précédentes réunions du Comité Directeur. Un Directeur de Course a été choisi il y a peu, il s'agit d'un ancien pilote qui a une activité professionnelle de chef d'entreprise. A moyen terme, il dirigera l'ensemble des épreuves de vitesse internationales et le Championnat de France Superbike. Le Président rappelle que le besoin de se professionnaliser compte tenu des responsabilités importantes liées au haut niveau.

(Hors réunion, un communiqué de presse diffusé le 8 décembre a annoncé le recrutement de Monsieur Jean-Marc DELETANG).

ISDE 2016.

Le Président BOLLE indique que la France a gagné les ISDE 2015 sur le terrain, mais qu'elle a perdu cette victoire sur le tapis vert. Il considère que déclasser une équipe lorsque ses pilotes se trompent involontairement et ne bénéficient d'aucun avantage lié à leur erreur, constitue une sanction disproportionnée. Par ailleurs, le Président regrette l'attitude de certains des officiels de la FIM qui ont encadré cet événement.

Une telle gestion des ISDE ne paraît pas digne d'une grande épreuve internationale.

Aussi, le Président considère qu'il faut un geste politique fort et il propose au Comité Directeur de ne pas envoyer l'Equipe Trophée aux ISDE 2016 (Pour les équipes Féminines et Junior, la décision sera prise avec la DTN et l'entraîneur ultérieurement).

S'il partage l'analyse du Président sur le fond, Monsieur DURAND considère que ne pas participer aux ISDE pénaliserait les pilotes et le club organisateur. Le Président lui indique avoir évoqué une possible non-participation avec plusieurs champions français d'Enduro, ceux-ci n'ont pas été choqués par l'hypothèse de ne pas se rendre sur les ISDE.

Monsieur MOREAU souhaite savoir si le projet d'organisation des ISDE en France en 2017 pourrait être remis en cause. Le Président ne le pense pas car la FIM est à la recherche de clubs organisateurs en la matière.

Monsieur SIMON estime que cette décision pourrait permettre de faire bouger les choses au niveau de la FIM et de ne pas retomber dans les errements connus en Slovaquie.

Après débats, le Président propose de procéder au vote.

Question : Etes-vous favorable à ce que la FFM renonce à envoyer son Equipe Trophée aux ISDE 2016 ?

Nombre de votants : 28

Oui : 20.

Non : 3.

Abstentions : 5.

La proposition est donc adoptée à la majorité.

Aide fédérale pour les clubs FFM.

Le Président BOLLE informe les participants que le Bureau a souhaité maintenir le montant de l'aide aux clubs organisateurs à 1.200 euros par épreuve. Il est proposé de revoir l'éventuelle augmentation de cette aide lors des réunions de mars 2016 en fonction des premiers résultats des ventes de licences. Le cas échéant, l'augmentation sera rétroactive au 1^{er} janvier 2016.

Le Comité Directeur donne son accord sur cette proposition.

Projet d'organisation du congrès FIM-Europe en juillet 2018.

Le Président BOLLE informe les membres du Comité Directeur que la FFM candidatera à l'organisation du congrès FIM-Europe en juillet 2018 (lieu à déterminer en fonction des besoins du cahier des charges).

Q. 03 - COMMUNICATIONS DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL.

3.1 Informations du Directeur Général.

Personnel fédéral :

Monsieur POIRIER fait le point sur le personnel fédéral :

Direction des Sports et de la Réglementation:

- Reprise d'Anne BOULLY (congé maternité) le 20 octobre 2015.

DTN :

- Départ de Jean-Jacques BRUNO en date du 7 octobre 2015 suite à la fermeture du pôle espoir de motocross d'Alès.

- Démission de Christian SARRON en raison de son manque de disponibilité dû notamment à ses engagements vis-à-vis d'Eurosport. Le Président souligne qu'il souhaite continuer ponctuellement à avec la Fédération en tant que prestataire.

Direction de la Communication :

- Embauche de Julien PARIS, archiviste-documentaliste pour une durée de 8 mois à compter du 2 novembre.

Indemnisation des forces de l'ordre.

Comme indiqué lors de la dernière réunion du Comité Directeur, la FFM, la FFSA et la FFC travaillent toujours conjointement avec les services du Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Sports pour l'élaboration d'une circulaire sur le sujet, qui devrait être publiée avant le 1er janvier prochain. Monsieur POIRIER indique que les discussions sont parfois tendues comme récemment lors du Superbike Mondial de Magny-Cours, les organisateurs ayant refusé de payer le montant prévu par la convention de Gendarmerie. Le conseiller budgétaire du Ministère a proposé l'organisation d'une réunion spécifique afin de régler le différend en cours.

Acquisitions de terrains.

Voir carte en annexe.

A ce jour, la FFM a acquis les terrains suivants : Berchères-les-Pierres (28), Edern (29), Cussac (87), Escassefort (47), Montlaur (12), Toucy (89) et Château du Loir (72).

Compte tenu de l'absence d'un club gestionnaire du site, le circuit de Château du Loir a été mis en vente. Le compromis de revente du terrain + bâtiments est programmé en décembre 2015 pour un prix de vente de 67 000 euros. Le Président précise qu'entre le prix d'achat et le prix de vente, l'opération est quasiment neutre pour la FFM. (*Hors réunion, le compromis a été signé le 11 décembre 2015*)

Les Terrains suivants sont en portefeuille : Autrive (32), Condé sur Escaut (59) et Toucy (89) pour une petite parcelle supplémentaire.

Des nouveaux terrains ont été visités : Frouard (54), St Rémy du Val (72), Gimont (32) et Bellême (61).
Dossiers toujours en cours : Châteauroux (36), La Celle sur Loire (58) et Montlouis (37).

Point sur la sécurisation des circuits.

Voir en annexe la synthèse des visites établie par la Direction des Sports et de la Réglementation.

Circuit Carole.

A l'aube de la cinquième année de la Délégation de Service Public (DSP), Monsieur POIRIER indique que l'équilibre financier sera atteint en 2015. La Fédération travaille actuellement sur la reconduction de la DSP avec les services de l'Etat.

Assurance.

Gras Savoye va adresser aux clubs les tarifs RC Organisation pour la saison 2016. Il souligne qu'aucune augmentation n'a été appliquée par rapport à 2015 et que les épreuves de Trial, d'Enduro et de Rallyes seront dorénavant incluses dans ces tarifications.

Comité Féminin.

Monsieur POIRIER indique que le Comité souhaite avoir un(e) référent(e) dans chacune des ligues. Un courrier sera adressé en ce sens aux Ligues.

Intranet fédéral.

Monsieur POIRIER rappelle qu'au 1^{er} janvier 2016, les clubs devront être affiliés et leurs Présidents détenteurs de leurs licences 2016 pour pouvoir délivrer des licences.

Dates de fin de validité des formations des officiels.

Monsieur POIRIER souhaite évoquer une proposition du Comité de Formation relative aux dates de fin de validité des formations officiels. Dans sa réunion du 7 novembre, il a souhaité la modification suivante : *"Il est rappelé que la qualification de formateur d'officiels est calquée sur le mandat fédéral, soit 4 ans. La règle de ne pas avoir fait de formations depuis 2 ans qui engendre la perte de la qualification de formateurs est également rappelée.*

Il serait opportun d'appliquer le report de la date de fin de validité de qualification des formations d'officiels en général au 31 mars suivant la 4^{ème} année de l'examen. Ce dispositif faciliterait les prises de licences en début d'année et laisserait le temps aux formateurs de ligues de mettre en place leurs sessions de remise à niveau durant la saison hivernale".

Cette proposition est validée par les membres du Comité directeur.

Congrès FFM 2015.

Monsieur POIRIER rappelle que les notes de frais du congrès FFM de Toulouse sont à retourner à Nathalie LEMOINE avant le 15 décembre 2015.

Travaux au siège.

Monsieur POIRIER informe les participants que la première phase des travaux est terminée pour la zone Communication, Marketing et Juridique. Le timing est respecté et tout sera terminé fin décembre.

3.2 Informations du Directeur Technique National Adjoint.

Monsieur COURTY excuse l'absence de Monsieur THIEBAUT retenu au Salon de la Moto.

Résultats de l'année 2015 :

Monsieur COURTY rappelle qu'en termes de résultats, l'année 2015 a été exceptionnelle avec 10 titres de Champion du Monde. Au classement mondial des nations, établi sur les mêmes modalités que celui des jeux olympiques (au plus grand nombre de médailles d'Or) sur les Championnats du Monde et d'Europe des disciplines reconnues à caractère de Haut Niveau, la France arrive largement en tête avec 8 médailles d'Or devant la Grande Bretagne (5 médailles d'Or), l'Espagne (4) et l'Italie (3).

Formation :

La formation continue de se développer. Actuellement l'offre de formation s'appuie sur :

- 4 organismes de formation pour les CQP.
- 1 centre de formation pour le diplôme d'Etat (partenariat entre le CREPS de Toulouse et Pascal Finot Formation)
- 1 projet de formation au diplôme d'Etat est en cours de montage sur le CREPS de Reims en partenariat avec Pro stage (Nicolas et Sylvain Langue).

Plan Citoyen du Sport :

Le programme "Citoyen du Sport" a été mis en place par le Gouvernement suite aux attentats de janvier 2015. Il a pour but de développer les valeurs de solidarité, d'entraide, de tolérance, d'intégration et de dépassement de soi via le sport. Il est demandé aux Fédérations, dans le cadre de la Convention d'Objectifs, de déployer un plan spécifique. En complément, la Fédération s'est portée candidate avec succès, à un appel à projets sur le même thème.

Pour 2016, les actions porteront sur l'élaboration des contenus de formation des brevets fédéraux, des CQP et des diplômes d'Etat.

Une déclinaison de ces contenus sera également proposée au Comité de formation des dirigeants et des officiels. Enfin, une communication doit être proposée à destination des licenciés.

Par ailleurs, un effort doit être produit pour faciliter l'accès à la pratique sportive pour les publics qui en sont les plus éloignés.

Enfin, la Fédération va mener une expérimentation de mission de « Service civique » sur le circuit Carole. La mission retenue « d'Agent de liaison », visera à établir un contact avec les spectateurs pour les inciter à pratiquer la moto sur circuit. L'objectif est de modéliser ce type de mission qui pourrait être déclinée sur les circuits de motocross.

3.3 Informations de Monsieur Jean-Pierre MOUGIN.

Monsieur MOUGIN confirme que l'Etat a distribué plus de 2 millions d'euros dans le cadre du programme "Citoyen du Sport" et il se félicite que 25 000 euros aient été alloués à la FFM.

En ce qui concerne la Convention d'objectifs, le CNOSF a tenté d'obtenir leurs augmentations. Malheureusement, il n'a pas obtenu gain de cause ce qui est regrettable en période de candidature aux JO de Paris. Le Président BOLLE confirme que la Convention d'Objectifs de la Fédération diminue chaque année un peu plus et que la part de l'Etat au financement du sport moto est de moins en moins importante.

Q. 04 – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DES COMMISSIONS, COMITES ET COLLEGES REUNIS A BLAGNAC LORS DU CONGRES ANNUEL.

Les procès-verbaux des réunions des commissions, comités et collèges suivants ont été soumis à la validation des membres du Comité Directeur :

- Motocross.
- CNV.
- Enduro et Rallyes TT.
- Trial.
- Rallyes Routiers.
- Courses sur Pistes.
- Tourisme.
- Médical.
- Motos Classiques et Historiques.
- CEDS.
- Moto-Ball.
- Courses sur Sables.

Le Comité Directeur adopte à l'unanimité des procès verbaux en tenant compte des quelques modifications demandées.

La Direction des Sports et de la Réglementation et la Direction Technique Nationale adresseront aux membres du Comité Directeur les versions définitives de ces PV de réunions.

Q. 05 – SITUATION DU BUDGET 2015 ET BUDGET PREVISIONNEL 2016.

Lors de la réunion du Comité Directeur de septembre, Monsieur BERTAUD avait estimé le résultat à 221.600 euros. Compte tenu des nouveaux éléments transmis lors du dernier congrès, Monsieur BERTAUD a réajusté le résultat 2015 à 270.000 euros. (Voir en annexe)

Pour 2016, Monsieur BERTAUD a revu le résultat prévisionnel à 213.000 euros.

Q. 06 – CONVENTIONS D'OBJECTIFS DES LIGUES.

Le Président BOLLE rappelle que la Fédération a mis en place un nouveau système de redistribution de fonds aux Ligues qui, pour la quasi-totalité d'entre elles, perçoivent une augmentation de leurs recettes. Conformément aux conventions d'objectifs signées début 2015, ces sommes ne peuvent pas être thésaurisées et les Ligues doivent les utiliser pour financer des actions ciblées. Un document de synthèse d'affectation des fonds doit être retourné aux services de la Fédération avant le 15 janvier 2016.

Q. 07 – SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DU SPORT MOTO.

Le Président considère que la sauvegarde du patrimoine moto est une mission importante qui valorise la Fédération et à laquelle il s'attache particulièrement depuis plusieurs années. Il souhaite toutefois informer les membres du Comité Directeur que ces engagements (aide à la réalisation d'un film, de livres, achats de motos, etc...) génèrent certains coûts qu'il faut assumer. Aucun membre du Comité Directeur ne souhaite s'opposer au principe de ces dépenses.

Q. 08 – INTRANET FEDERAL.

Monsieur POIRIER fait le point sur l'intranet fédéral. Il s'agit de la deuxième année d'utilisation du logiciel et la majorité des ajustements ont été réalisés. Globalement, les prises de licences sont en avance notables par rapport à l'année 2014 et les paiements se font en majorité par cartes bancaires.

Une récente enquête de satisfaction sur l'assurance Individuelle Accident a été adressée par notre assureur aux licenciés FFM. Le taux de retour est bon et les réponses sont en cours de traitement. L'un des premiers résultats qui en ressort est le taux de satisfaction du nouvel Intranet licences qui est de plus de 95%.

En ce qui concerne le logiciel de gestion des épreuves, il est en cours de finalisation.

Q. 09 – ELECTIONS AU COMITE DES SABLES.

Un poste est à pourvoir suite à la démission de Monsieur David HAUQUIER.

Candidats : DUCHENE Caroline (LMR Aquitaine), GAILLARD Jacky (LMR Picardie), GUAQUIER Julien (LMR Picardie), MAINDRON Jean-Luc (LMR Ile de France) et SCHOTS Frédéric (LMR Flandres).

Nombre de votants : 29.

Nombre de suffrages exprimés : 28.

Abstention : 1.

Est élu : SCHOTS Frédéric (22 voix). Ne sont pas élus : MAINDRON Jean-Luc (4 voix), DUCHENE Caroline (2 voix), GAILLARD Jacky (0 voix) et GUAQUIER Julien (0 voix).

Q. 10 – MODIFICATIONS DES TEXTES FEDERAUX ET DES RTS

10.1 Code Sportif.

Monsieur CHAUMET-RIFFAUD soumet les propositions de modifications du Code Sportif.

Article 2.1.8 : Attribution des titres.

Dans chaque spécialité de chacune des disciplines, seule la F.F.M. a le droit d'organiser des compétitions à l'issue desquelles sont délivrés des titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux conformément aux dispositions du Code du Sport.

Sauf décision contraire du Comité Directeur, un titre de Champion de France ne peut être délivré dans une catégorie que si un minimum de 5 pilotes figurent au classement.

La proposition est validée par le Comité Directeur à l'unanimité.

Article 2.2.6.18 : Délai de transmission des rapports de clôture.

Les rapports de clôture doivent être transmis par le moto-club organisateur à sa Ligue (qui en conserve un exemplaire) au plus tard dans le mois qui suit la manifestation sportive. La Ligue en adressera un exemplaire à la F.F.M.

En cas de retard dans la transmission de ce rapport, une amende pourra être infligée aux organisateurs. Par ailleurs, suite à l'étude du rapport de clôture et dans le cas d'inobservation par le moto club de la réglementation fédérale, des pénalités financières pourront être infligées ~~suivant le barème décidé par le Comité Directeur de la FFM~~. La FFM pourra également saisir le Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage pour toutes anomalies.

En dehors des autres sanctions qu'elle pourrait être amenée à prendre, la F.F.M. pourra refuser la réinscription au Calendrier d'une manifestation sportive pour laquelle aucun rapport de clôture n'aura été transmis.

La proposition est validée par le Comité Directeur à l'unanimité.

10.2 Règles Techniques de Sécurité.

Monsieur CHAUMET-RIFFAUD soumet les propositions de modifications des RTS des disciplines Motocross, Vitesse, Rallyes Routiers, Trial, Motoball, Enduro et Courses sur Piste.

Le Comité Directeur donne son accord sur les propositions exception faite des propositions relatives aux règles complémentaires – mini motos (solos)/Pit Bike qui seront réétudiées lors de la réunion de mars 2016.

La Direction des Sports et de la Réglementation adressera aux membres du Comité Directeur les versions définitives de ces documents.

Q. 11 – TARIFICATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT 2016.

Le Bureau propose d'augmenter le remboursement des frais de repas d'un euro (soit 23 euros au lieu de 22 euros). Après discussions, compte tenu des augmentations des tarifs hôteliers, notamment des petits déjeuners, il est décidé de modifier comme suit les montants des remboursements des frais d'hôtellerie et de repas :

- Repas : 23 euros (au lieu de 22 euros).
- Paris à 82 euros (au lieu de 80 euros).
- Province à 74 euros (au lieu de 72 euros).

Compte tenu de ce qui précède, le trésorier propose l'augmentation des forfaits officiels de + 50 euros (le forfait chronométrage n'est pas concerné par cette hausse).

Le Comité Directeur valide ces propositions à l'unanimité.

Q. 12 – CONGRES FFM 2016.

12.1 Congrès FFM 2016.

Le prochain congrès de la FFM sera organisé par la LMR d'Aquitaine à l'hôtel Quality Suites Bordeaux-Mérignac (33) du jeudi 3 au samedi 5 novembre 2016. La visite de repérage aura lieu le 17 décembre.

12.2 Congrès suivants.

Pour l'année 2017, la Ligue des Flandres est candidate pour l'organisation du congrès fédéral à Lille.

Pour l'année 2018, la Ligue du Poitou-Charentes est candidate pour l'organisation du congrès fédéral au Futuroscope de Poitiers.

Q. 13-CALENDRIER DES REUNIONS 2016.

Vendredi 4 mars	Bureau.
Samedi 5 mars	Comité Directeur.
Vendredi 20 mai	Séminaire des Présidents de Ligues.
Samedi 21 mai	Séminaire des Trésoriers de Ligues.
Mercredi 25 mai	Groupe de Travail Licences Epreuves.
Dimanche 19 juin	Bureau.
Lundi 20 juin	Comité Directeur et Assemblées Générales.
Mercredi 31 août	Bureau.
Vendredi 30 septembre	Assemblée Générale Elective au CNOSF.
Samedi 1 ^{er} octobre	Comité Directeur.
Du 3 au 5 novembre :	Congrès FFM à Bordeaux - Mérignac.
Vendredi 2 décembre	Bureau.
Samedi 3 décembre	Comité Directeur.

Q. 14-QUESTIONS DIVERSES.

14.1 Création d'une licence trial motos anciennes (135 euros).

Monsieur POIRIER a récemment rencontré l'organisateur d'une épreuve phare de moto ancienne trial le « Ventoux Trial Classic ». Cette course organisée hors fédération accueille de nombreux participants. Lors des discussions, il a principalement été évoqué le prix de la licence trial (235 euros) comme bloquant. Aussi, il paraît intéressant de ramener dans le giron fédéral des pratiquants d'une discipline actuellement peu présente au sein de la FFM. Le Président propose au Comité Directeur la mise en place d'une licence motos anciennes trial à 135 euros.

Messieurs THOLLAS et COURBOULEIX indiquent être en faveur de cette proposition.

Aucune question, Aucune abstention. Cette proposition est donc validée par le Comité Directeur.

14.2 PV de réunion du Comité de Formation du 7 novembre 2015.

Le Bureau a souhaité que la phrase en page 2 relative aux formateurs honoraires soit retirée :

"Liste des formateurs : ma création d'une liste de formateurs honoraires est abordée sur le même format que les membres honoraires du comité directeur". Le Comité Directeur approuve la demande du Bureau. Ce point devra être précisé et évoqué lors des réunions du Bureau et du Comité directeur de mars 2016.

14.3 Accès à l'apprentissage du sport motocycliste avant 6 ans.

Lors du dernier congrès fédéral, le CEDS a souhaité abaisser la limite de l'âge de pratique du sport motocycliste pour les enfants à titre expérimental pour 2016.

La Direction Technique Nationale a donné son accord pour cette expérimentation aux les conditions suivantes :

- Les activités seront encadrées par un éducateur titulaire d'un diplôme d'Etat mention ou option motocyclisme (DESJEPS, DEJEPS ou BEES), dans les écoles labellisées (MCE ou EFM) volontaires.
- Les éducateurs prendront la responsabilité des conditions d'organisation des « activités d'apprentissage encadré » qu'ils proposeront.
- Fin 2016, la DTN établira un bilan des « activités d'apprentissage encadré » organisées et proposera si nécessaire une adaptation des RTS « éducatives » en lien avec le CEDS.

Aucune question, Aucune abstention. Cette proposition est donc validée par le Comité Directeur sous réserve d'un retour favorable du Comité Médical se positionne sur ce point.

(Hors réunion, le Comité Médical a émis un avis favorable pour cette expérimentation).

14.4 Annuaire fédéral

Monsieur POIRIER souhaite connaître la position du Comité Directeur sur la question du maintien des règlements des Championnats de France et des calendriers des épreuves dans l'annuaire FFM. Il précise que les règlements sont adressés aux participants et facilement téléchargeables sur le site fédéral, et que les calendriers sont déjà obsolètes dès la parution de l'annuaire. Ils pourraient être remplacés par l'ensemble des règles générales.

Après discussions, il est décidé de ne rien modifier pour 2016 et de créer un groupe de travail dont la mission sera de réfléchir aux modifications à apporter aux futures publications.

Sont intéressés pour intégrer ce groupe de travail : Madame RESCHKO-JACQUOT, Messieurs CLAVREUL, DIEUDONNE, GONTIER, GOUX, MOREAU, SCHICKEL et THOLLAS.

Une réunion sera programmée au cours du premier semestre 2016.

14.5 Envoi des licences 2016 des primo-licenciés

Monsieur POIRIER souhaite connaître la position du Comité Directeur sur les destinataires des envois des licences 2016 des primo licenciés. A l'unanimité, il est décidé de continuer à les adresser aux moto-clubs qui se chargeront de les faire parvenir à leurs adhérents.

14.6 Obtention du CASM par équivalence

Monsieur POIRIER confirme à Messieurs BERTAUD et CLAVREUL que la Direction Technique Nationale est chargée de la réécriture précise des équivalences liées à la délivrance du CASM et de sa procédure d'obtention.

14.7 Réforme territoriale

A la demande de Monsieur JACQUES, le Président BOLLE rappelle que la FFM ne procédera à aucune modification pour les élections des Ligues en 2016.

Le Ministère impose que les futures "Superligues" soient mises en place administrativement avant le 31 décembre 2017. Il n'y a toutefois aucune obligation pour les Fédérations de dissoudre les Ligues existantes à cette date, une période transitoire est possible.

14.8 Nouvelle association ASPM (Association Sécurité Pilotes Moto)

Monsieur FOREST interroge le Président sur cette nouvelle association créée par Mickael PICHON.

Le Président BOLLE a récemment rencontré les dirigeants de cette association lors du salon de la moto, ceux-ci souhaitent travailler avec la Fédération, et notamment avec Olivier ROBERT.

Le Président considère que si leur esprit constructif est confirmé, il peut être intéressant de travailler avec eux.

Une réunion sera organisée au siège de la Fédération, avec notamment Monsieur CLAVREUL, courant janvier ou février 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance à 16h15 et souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année aux participants.

ANNEXES DU COMPTE RENDU

Acquisitions foncières de la FFM au 1er décembre 2015



- Terrain en cours de vente par la FFM
- Terrains achetés par la FFM
- Terrains en cours de négociation par la FFM
- Projet d'acquisition par la FFM

Les experts sécurité

- 35 experts sécurité FFM
- 21 Ligues représentées
- 97 nouvelles désignations envoyées pour les circuits en fin d'homologation en 2016



